



# CONSEIL MUNICIPAL

17 février 2020

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### Etaient Présents :

M. Edouard RENAUD, Maire de Moncontour – M. Louis ZAGAROLI, 1<sup>er</sup> adjoint - M. Jean-Jacques HOULLIER, 2<sup>ème</sup> Adjoint – Mme Marylène PETIT, Conseillère Municipale - M. Bruno SOUCHARD, Conseiller Municipal - Mme Anne PEUVERGNE, Conseillère Municipale - M. Daniel TURQUOIS, Maire délégué de Messais – Mme Katia GUILLOT, Conseillère Municipale - M. France POIREAU, Conseiller Municipal – M. Jean-Claude BOUILLAULT, Conseiller Municipal

Conseillers Consultatifs : Madame Roseline PINEAU – M. Jacques GUILLOT – M. Dominique PETIT – M. Jean-Michel JAULIN –

Absents excusés : Mme Nadia JUILLET, Conseillère Municipale a remis un pouvoir à M. Anne PEUVERGNE – M. Philippe BERTRAND, 3<sup>ème</sup> adjoint a donné un pouvoir à M. Edouard RENAUD – M. Nicolas TURQUOIS, Conseiller Municipal a donné un pouvoir à M. France POIREAU - M. Franck JOSEPH-THEODORE, Conseiller Municipal a donné pouvoir à M. Louis ZAGAROLI –

Correspondant Nouvelle République : Mme Thérèse RINUIT

### Nombre de pouvoirs : 4

M. Edouard RENAUD, Maire de Moncontour souhaite la bienvenue à Monsieur Laurent ROHARD, Comptable du Trésor et à l'ensemble des membres présents, il ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h30.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance et demande à rajouter un sujet.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité comme **Secrétaire de Séance : M. Jean-Claude BOUILLAULT**

1 – Adoption du Compte de Gestion 2019  
 2 – Approbation du Compte Administratif 2019  
 3 – Affectation des résultats 2019  
 4 – Vote des taux 2020  
 5 – Vote du Budget Primitif 2020 (commune et Maison des Services au Public)

Les comptes de l'exercice 2019 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents (1 abstention en application des textes en vigueur).  
 L'affectation des résultats a été approuvée à l'unanimité  
 Le vote des taux de 3 taxes a été décidé : sans augmentation en 2020.

Le Budget Primitif 2020 – COMMUNE s'équilibre à la somme de :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement :	991 515,00 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement :	583 277,77 €

Le Budget annexe 2020 – MSAP s'équilibre à la somme de :

- Dépenses et recettes de fonctionnement :	63 817,08 €
- Recettes et dépenses d'investissement :	22 372,33 €

Ces budgets ont été approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Laurent ROHARD, comptable du trésor, pour sa présence et sa participation à la présente séance.

6 – Reconduction du bail emphytéotique (Carrière de Marnes) avec la Nouvelle structure CEN NA

Les Membres du Conseil Municipal sont favorables à la reconduction du bail emphytéotique avec la nouvelle structure CEN NA.

7 – Versement Fonds de concours à la CCPL au budget annexe Lotissement

Le Conseil Municipal a approuvé le versement Fonds de concours à la CCPL pour la participation à la cession de 3 parcelles à Habitat de la Vienne.

8 – Acquisition parcelles AC 551 et 553 Commune de Moncontour

Le Conseil Municipal a validé l'acquisition des parcelles AC 551 et 553 (Cabinet dentaire).

9 – Demande subvention Conseil Départemental Volet 2 – volet 3 et Volet 4 : Restructuration de l'école

Les membres du Conseil Municipal sont favorables aux demandes de subvention des volets 2-3 et 4 auprès du Conseil Départemental pour les travaux de restructuration de l'école.

10 – Acceptation rétrocession concession cimetière + caveau administré de St Chartres

Le Conseil Municipal a accepté la rétrocession à titre gracieux d'une concession avec caveau d'un administré de St Chartres.

11 – Location terrain communal 216 ZC 146 Saint-Chartres – Signature bail avec l'EARL DEBOEUF

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à la location et la signature du bail avec l'EARL DEBOEUF.

12 – Questions diverses

- Carnaval à l'école le vendredi 20 mars à 14h à la mairie.
- Information bulletin EDV

M. Edouard RENAUD clôt la séance à 20H30. Vu pour être affiché : le **19 février 2020**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Edouard RENAUD, Maire de Moncontour

